

# Règlement du Festival du Comité des Flandres

## Ex Challenge du Comité

Le comité des Flandres de Bridge organise une épreuve portant sur les festivals des clubs, dénommée « Festival du Comité », qui retient 10 dates :

- Open du Touquet : fin août/ début septembre
- Challenge Patrick Grenthe : 2<sup>ème</sup> samedi de septembre
- Tournoi de Cambrai : 3<sup>ème</sup> samedi de septembre
- Festival Thierry Boulot à Arras : le 11 novembre
- Challenge Roselyne Willemetz à Hénin Beaumont : le lundi de Pâques
- Tournoi de Douai : le 1<sup>er</sup> mai
- Tournoi du Bridge Club de Lille : le 8 mai
- Challenge Jean-Louis Hèrent à Wimereux : le jeudi de l'ascension
- Tournoi de Wasquehal : Lundi de Pentecôte
- Tournoi de clôture de la saison à Wasquehal : mi-juin

Pour participer à ce festival, la paire doit être constituée de 2 joueurs licenciés dans le comité des Flandres.

Les paires sont classées en 4 catégories en fonction de leur indice de compétition :

- Expert : IC de 71 et plus
- Performance : IC de 49 à 65
- Challenge : IC de 37 à 45
- Espérance : IC de 33 maximum

Les paires constituées de joueurs de catégorie différente concourent dans la catégorie du joueur le mieux classé.

Les tournois sont classés en 2 groupes en fonction du nombre de participants :

- Groupe A : 50 paires et plus
- Groupe B : moins de 50 paires

Dans chaque catégorie, des points sont attribués aux 10 premières paires dans la limite de 40% des paires participantes dans la catégorie.

Barème des points attribués en fonction du nombre de participants et de la catégorie des joueurs

- Groupe A :  
Expert : 60-53-45-38-30-30-23-18-12-8  
Performance : 30-27-23-19-15-15-12-9-6-4  
Challenge : 15-12-10-9-8-7-6-5-3-2  
Espérance : 15-12-10-9-8-7-6-5-3-2

- Groupe B :  
 Expert : 40-35-30-25-20-20-15-12-8-5  
 Performance : 20-18-15-13-10-10-8-6-4-3  
 Challenge : 10-9-8-7-6-5-4-3-2-1  
 Espérance : 10-9-8-7-6-5-4-3-2-1

Les paires de catégorie autres que la catégorie Expert se voient attribuer le maximum de points entre les points obtenus dans leur catégorie ou dans la catégorie supérieure. Par exemple, un tournoi de 50 paires et plus est remporté par une paire de catégorie Expert devant une paire de catégorie Performance, celle-ci ne marquera pas 30 points mais 53 points.

A l'issue de la saison, un classement général est constitué par catégorie en totalisant les points obtenus dans les différentes épreuves. **Pour participer à ce classement général, 3 participations sont demandées sur les 10 épreuves.**

Le comité a la possibilité de distribuer à ses membres un certain nombre de points de performance (PP) et de points d'Expert (PE). Ce nombre de points est déterminé par la FFB en fonction du nombre et de l'indice des joueurs du comité. Pour notre comité, l'attribution à un joueur ne peut excéder dans la saison 30 PP ou 5000 PE.

Pour la catégorie Expert, la dotation en points de performance (PP) se fera pour les 30 premiers selon le barème suivant :

- 1<sup>er</sup> au 10<sup>ème</sup> : 30-28-28-28-26-26-20-20-16 PP
- 11<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> : 16-12-12-10-10-10-8-8-8-6 PP
- 21<sup>ème</sup> au 30<sup>ème</sup> : 6-5-5-4-4-2-2-2-2-2 PP

Pour la catégorie Performance, la dotation en points de performance (PP) se fera pour les 30 premiers selon le barème suivant :

- 1<sup>er</sup> au 10<sup>ème</sup> : 21-20-20-20-18-18-18-14-14-11 PP
- 11<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> : 11-8-8-7-7-7-6-6-6-4 PP
- 21<sup>ème</sup> au 30<sup>ème</sup> : 4-4-4-3-3-2-2-2-2-2 PP
- A partir du 31<sup>ème</sup> jusqu'au 40<sup>ème</sup> : PE

Pour les catégories Challenge et Espérance, le classement général sera doté de Points d'Experts (PE) selon le barème suivant pour chacune des catégories :

- 1<sup>er</sup> au 10<sup>ème</sup> : 5000-4800-4600-4400-4200-4000-3800-3600-3400-3200 PE
- 11<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> : 3000-2800-2600-2400-2200-2000-1800-1600-1400-1200 PE
- 21<sup>ème</sup> au 30<sup>ème</sup> : 1000-1000-1000-1000-1000-800-800-800-800-800 PE
- 31<sup>ème</sup> au 40<sup>ème</sup> : 600-600-600-600-600-400-400-400-400-400 PE

Ce règlement est celui en vigueur à partir de la saison 2024/2025.